

**DECLARATION DU PROFESSIONNEL
DE L'EXPERTISE COMPTABLE**

Je soussigné(e),

Identification du professionnel de la comptabilité

Dénomination :

n° SIRET :

Adresse :

déclare que la comptabilité de :

Identification de l'entreprise adhérente

Nom, prénom :

Raison sociale :

Profession :

Adresse du client :

Adhérent de l'association agréée :

AGAPA

49, Avenue Trespoey

64000 PAU

n° d'agrément : 208640

- est tenue ou surveillée et présentée conformément aux exigences de l'article 99 du CGI et conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et à l'association agréée sont le reflet de la comptabilité.

est tenue selon :

La nomenclature comptable prévue par l'arrêté du 30 janvier 1978

Le plan comptable de la profession de

Prévu par (référence aux dispositions règlementaires)

Le plan comptable professionnel non retraité, la déclaration faisant état des créances acquises et des dépenses engagées.

Le plan comptable général retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées

Le plan comptable général non retraité pour établir une déclaration selon les créances acquises et les dépenses engagées
(en application de l'article 93A du CGI)

Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.

La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

A _____, le _____

Signature